



Association Calade-Echecs
 Agréée Jeunesse et sport
 Siège Social
 GRASSET Didier
 180 allée du Côteau
 69400 Limas
 Tel :04-74-62-14-02
 Fax :08.25.18.96.79
<http://www.calade-echecs.com/>

FEUILLE DE RELEVÉ DE DÉPLACEMENT

NOM :	PRENOM :	N° immatriculation voiture :
Date du Déplacement :	Motif :	
Itinéraire Aller :	Lieu de départ :	Kilomètres parcourus <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>
	Lieu d'arrivée :	
Itinéraire Retour :	Lieu de départ :	Kilomètres parcourus <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>
	Lieu d'arrivée :	
TOTAL KILOMETRES	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>	Date et signature du joueur
Frais autoroute (joindre les justificatifs)	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>	
SOMME A DEVOIR PAR LE CLUB Valeur du Km = 0,10 €	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>	
Vous pouvez envoyer votre relevé à : Antoine Bonneau 1214, Montée de Bellevue 69480 Pommier		Validation du trésorier de Calade-Echecs

Les joueurs, parents qui utilisent leur voiture personnelle pour transporter des joueurs à une compétition par équipe peuvent se faire rembourser des frais de déplacement. Il suffit de remplir cet imprimé et de le faire valider par le trésorier du club. Un double vous sera restitué avec le remboursement.
 Aucun déplacement ou frais d'autoroute ne sera remboursé sans ce relevé.
 La valeur de remboursement du Km est de 0,10 €.